

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE

11 quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY

*EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL*

Délibération n° FIN / 2024 / 8

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 4 avril à 14 heures, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**DATE DE LA
CONVOCATION :**
29 mars 2024

**NOMBRE DE
DELEGUES :**
En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 19

**SECRETAIRE DE
SEANCE :**
Frédérique COLAS

TITULAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre BARRET
M. Marc BOTIN, pouvoir de Paul-Antoine de CARVILLE
M. Dominique BOURREAU
M. Jean-François CHABOLLE, pouvoir de Thierry SPAHN
Mme Frédérique COLAS
M. Pascal CROU, pouvoir de Michel JOUAN
M. Michel GRASS
M. Sébastien KARCHER
M. Luc MAUDET
Mme Nadège NAZE, pouvoir de Jean-Luc GIVORD
M. Gilles SABATTIER
M. Nicolas SORET

SUPLÉANTS PRÉSENTS :

M. Christian DESCHAMPS, remplace Jérôme CORDIER
Jean-Pierre GOUYON, remplace Lionel TERRASSON,
M. Michel JOLY, remplace Grégory DORTHE

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Éric BERTHAULT
M. Paul-Antoine de CARVILLE, pouvoir à Marc BOTIN
M. Jérôme CORDIER, remplacé par Christian DESCAHMPS
Mme Catherine DECUYPER
M. Grégory DORTE, remplacé par Michel JOLY
M. René FOUET
M. Jean-Luc GIVORD, pouvoir à Nadège NAZE
M. Michel JOUAN, pouvoir à Pascal CROU
Mme Nicole LANGEL
Mme Simone MANGEON
M. Marcel MILACHON
M. André PITOU
M. Gilles-Maximes POIBLANC
M. Thierry SPAHN, pouvoir à Jean-François CHABOLLE
M. Lionel TERRASSON, remplacé par Jean-Pierre GOUYON

Vu le résultat de la section de fonctionnement et le solde de la section d'investissement du compte administratif de l'exercice 2023, s'établissant comme suit :

- Résultat 2022 de la section de fonctionnement en excédent de 82 372,07 €.
- Résultat de clôture 2023 de la section d'investissement (en incluant les restes à réaliser) en excédent de 30 341,72 €.

Considérant qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement 2023 n'est nécessaire puisque le résultat 2023 de la section d'investissement est excédentaire.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président,

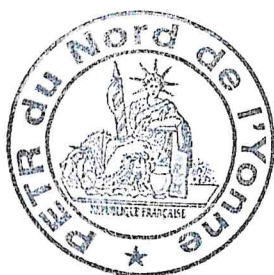
Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la reprise de l'intégralité du résultat de fonctionnement (82 372,07 €) à la section de fonctionnement du budget primitif 2024 (compte 002).

Pour extrait conforme

Le Président

Nicolas SORET



Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

Frédérique COLAS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.